

Promotion et valorisation de toute une filière : la dynamique de la Maison de la Construction Métallique

Les cinq membres fondateurs (CTICM, SCMF, ESA Les Charpentiers de demain, Union des métalliers - FFB et l'association Enveloppe métallique du bâtiment), le Président, Philippe Hostalery et le Délégué Général, Nicolas Pouvreau, sont fiers d'annoncer le lancement officiel de l'association de la Maison de la Construction Métallique.



Doc. Le CTICM à Bussy-Saint-Georges. © Studio VU - SMB Constructions Métalliques

Fort du constat partagé sur le besoin de créer une nouvelle structure, fédératrice, l'ensemble des acteurs de la filière construction métallique, de la métallerie, de la serrurerie et de l'enveloppe métallique a créé la Maison de la Construction Métallique, afin de répondre aux grands enjeux et aux transformations à venir. Rappelons que ce projet était en phase préparatoire depuis septembre 2022. Une mutation renforcée avec l'entrée en vigueur de la RE2020 ainsi que l'arrivée de restrictions sur l'empreinte environnementale des matériaux et des travaux, qui imposent à la filière de la construction métallique de travailler de concert pour proposer des solutions et innover (acier vert, réemploi, ...) face aux enjeux de la transition écologique. En effet, si le monde de la construction est amené à relever de nombreux défis dans les années à venir, dont l'intensification de la concurrence, la transition écologique, les évolutions normatives ou encore les enjeux en termes de recrutements, ces changements ont fait naître, au sein de la filière de la construction métallique française, le besoin de se fédérer pour assurer notamment une forte compétitivité au niveau national. Rappelons que le poids économique de la filière, en ne comptabilisant que les données de 4 des membres fondateurs*, génère un CA annuel de l'ordre de 10 milliards d'euros et se traduit par près de 60.000 emplois directs.

La Maison de la Construction Métallique, 3 principales préoccupations pour 1 objectif prioritaire

La constitution de la Maison de la Construction Métallique répond ainsi à trois principales préoccupations des parties-prenantes. Premièrement, elle unit les voix en réunissant l'ensemble des acteurs autour d'ambitions et d'intérêts communs, en tirant parti des forces existantes de chacun, pour créer de la visibilité et de la valeur ajoutée collective. Deuxièmement, elle répond aux attentes et besoins d'intérêt commun des acteurs de la construction métallique. Enfin, elle valorise la filière et trace les grandes trajectoires de transformation (technologiques et scientifiques). Précisons également que l'objectif prioritaire de la Maison de la Construction Métallique est de porter les intérêts de la filière au travers de 5 grandes thématiques, dont les deux premières s'imposent comme capitales.

Le développement durable, véritable fil rouge de la Maison de la Construction Métallique en constitue le premier.

Il prend ainsi en compte l'économie circulaire, l'éco-conception, le réemploi, la démontabilité, l'optimisation de matière et des structures, la recyclabilité. Une concrétisation toute récente vient d'ailleurs tout juste d'être opérationnelle depuis mi-septembre avec la création de la plate-forme digitale de réemploi. Une plate-forme qui permet aux constructeurs métalliques d'acheter et de se vendre entre eux des aciers et structures métalliques de réemploi qu'ils ont en stock. Assurant la mise en relation entre vendeurs et acheteurs, **Metalréemploi.fr** se veut une salle de marché virtuelle qui propose des catalogues de produits de construction (bâtiment, structure, enveloppe, métallerie) à réemployer ou à réutiliser. De plus, la Maison de la Construction Métallique prévoit aussi la création d'un laboratoire mobile avec un camion aménagé en laboratoire équipé d'outils de mesure pour aller valider et certifier les aciers suivant les normes réglementaires.

* IESA, Enveloppe du bâtiment SCMF et Union des Métalliers, sans comptabiliser le CA du SCMF qui représente quelque 780000 tonnes d'acier ni les données des membres actifs -institutionnels et entreprises de la filière-, des membres partenaires -écosystème avec lequel la filière travaille- et les membres correspondants -fournisseurs et autres-.

Ce camion va sillonner le territoire national pour accompagner les entreprises de construction métallique dans leurs démarches de réutilisation des aciers issus du réemploi. Précisons enfin que la Maison de la Construction Métallique doit aussi lancer prochainement une plate-forme, la "bourse des aciers", cette fois plus spécifiquement dévolue aux transactions concernant les aciers neufs qu'ils ont en stock. Mentionnons enfin que ce pilier "développement durable" s'illustre également dans la construction bas carbone qui exige l'utilisation d'une mixité des matériaux (enveloppe acier avec isolant fibres de bois par exemple), la réduction de l'utilisation de l'eau, ou encore la massification de l'utilisation d'acier bas carbone.

La seconde thématique d'importance de la Maison de la Construction Métallique s'incarne dans la compétitivité de la filière et de ses marchés, à conquérir ou à développer. Au programme, surélévation, extension, réhabilitation, rénovation, entretien des ouvrages d'art (ponts), mais aussi réversibilité des bâtiments, préfabrication hors-site et filière sèche. Sans compter sur une veille active concernant les opportunités de l'IA pour la filière (robotisation, atelier 4.0, traçabilité des produits en tête).



Doc. Maison de la Construction Métallique

Nicolas
POUVREAU

Nicolas POUVREAU, Délégué Général de la Maison de la Construction Métallique, précise : « Pour toujours plus de compétitivité et d'attractivité, la filière doit continuer d'investir régulièrement pour réindustrialiser les ateliers des constructeurs métalliques ». La troisième thématique s'attache plus au côté normatif et réglementation avec également une veille enclenchée sur les actualités hors développement durable (RE2020, REP (PMCB & Emballage), RPC, EEE - AFNOR).

La Maison de la Construction Métallique, un éco-système complet où chacun participe

Différentes typologies de membres peuvent souscrire une adhésion à la Maison de la Construction Métallique, en plus des membres fondateurs qui font partie du conseil d'administration et peuvent se présenter comme membres du bureau. Ainsi, les membres actifs (institutionnels et entreprises de la filière) sont éligibles aux conseils d'administration et constituent le conseil scientifique et opérationnel.

Si les membres partenaires (organisations professionnelles, écoles, les donneurs d'ordres architectes bureaux de contrôle BE, les organismes de financement) composent les divers collèges, les membres correspondants (fournisseurs d'équipement pour la construction métallique, fournisseurs de matériaux associations territoriales) peuvent également y contribuer.

Présentations et verbatim des membres fondateurs CTICM



Les activités du CTICM "Centre Technique Industriel Construction Métallique" se répartissent entre recherches scientifiques sur la construction métallique, développement de la filière aciers et sa valorisation, transfert de connaissances et assistance technique aux entreprises, formation et l'enseignement, normalisation (notamment en participant à l'élaboration des Eurocodes), certification, prestations d'études techniques, accompagnement industriels ou encore application de la transition écologique. Le CTICM publie depuis 1964 une revue scientifique trimestrielle (Revue construction métallique - 1500 exemplaires) et édite un magazine d'informations sur l'actualité de la construction métallique (CMI, Construction métallique information), diffusé gracieusement et tiré à plus de 8500 exemplaires dont une version numérique est également disponible en téléchargement libre. Par ailleurs précisons que le CTICM publie des ouvrages à caractère scientifique et technique. Le catalogue comprend de nombreux livres sur l'ensemble des aspects de la construction métallique, notamment le calcul de structure et d'assemblages, l'utilisation et la compréhension des Eurocodes, la sécurité incendie ou encore la conception parasismique.

Notons qu'elle suivra tout particulièrement la Réglementation sur la requalification des aciers de réemploi et l'action de veille portée par les commissions CNC2M.

La quatrième thématique identifiée est celle de la communication et de la valorisation de la filière. Outre son lancement, la Maison de la Construction Métallique annonce qu'elle va participer à de nombreux événements comme Archifolies, mais aussi à des salons (Steel.in, Métal EXPO, Batimat...) ou encore organiser des journées thématiques, des webinaires, des émissions sur les chaînes CNews, Youtube... Et d'autres sujets sont d'ores et déjà au planning (fumée de soudage, qualification des laitiers, sécurité incendie...). Sans compter sur le déploiement d'un site internet ainsi qu'une présence digitale régulière à suivre sur les réseaux sociaux. Enfin, la Maison de la Construction Métallique prévoit aussi la création d'un musée virtuel. Nicolas POUVREAU, Délégué Général, précise à ce sujet : « Le musée virtuel est un espace mis à disposition des adhérents comme lieu de réflexion sur l'histoire de la construction métallique et de son avenir. A partir d'archives numériques, nous invitons les adhérents à un voyage à travers le passé jusqu'au présent pour les orienter vers l'avenir avec des outils innovants et en utilisant l'intelligence artificielle. Ces outils permettront aux adhérents de se projeter en simulant des scénarii et d'éventuels investissements... (Métaverse..) »

Ultime grande thématique de la Maison de la Construction Métallique, la formation. Cela se traduira par la constitution d'une véritable cartographie des formations existantes (continues, initiales) mais aussi par le développement des formations complémentaires manquantes, comme celles de Superviseur soudage EXC1, coordination EXC2, d'assembleur, ou, encore, de démonteur...

De plus, ces deux dernières catégories qui seront regroupés avec les mêmes statuts, orientent (avis consultatif) et participent à certains axes stratégiques, en étant force de proposition. Avec une gouvernance façonnable au regard des enjeux (issue de différents collèges), une AG désigne un conseil d'administration pour trois ans, lequel élira à son tour un conseil scientifique et opérationnel et le bureau exécutif. A titre d'exemples, voici quelques indications de prix d'adhésion annuelle : Grands groupes : 2000 euros, ETI : 1000 euros, PME/TPE : 500 euros.

Enfin, précisons que le CTICM anime aussi le blog **Métalétech** qui compte presque 20 000 vues mensuelles et 9 500 visiteurs.



Jean-Pierre TAHAY
président CTICM



Mylène PIZZONE
CTICM

Mylène Pizzone, Vice-Présidente du CTICM: « L'idée de la Maison de la Construction Métallique a germé lors de discussion entre Philippe Hostalery, Directeur Général du CTICM et Jean-Pierre Tahay, Président, sur les besoins réels des constructeurs métalliques et l'avenir de la Construction Métallique. Les besoins sont les mêmes entre les grands groupes et les PME ; être des précurseurs en perpétuelle évolution dans le monde du bâtiment. La Maison de la Construction Métallique permet l'union des réflexions de chacun, appuyé par le savoir-faire du CTICM pour une concrétisation réelle des axes à donner à notre métier. »

Enveloppe Métallique du Bâtiment



L'Enveloppe Métallique du Bâtiment regroupe la quasi-totalité des fabricants français de profils métalliques, panneaux sandwich et de structures formés à froid (pannes, lisses et solives), représentant un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros pour un effectif de 3.000 salariés. L'Enveloppe Métallique du Bâtiment exerce les missions traditionnelles d'une organisation professionnelle mais dirige également des projets de recherche français et européens, conduit des essais et des études d'intérêt collectif, produit les FDES collectives et individuelles de la profession, conçoit des programmes de formation et accompagne les industriels dans certaines démarches de conformité.

Valérie Prudor, Secrétaire Générale:
« Nous voyons la Maison de la Construction Métallique comme un espace collaboratif où les différentes composantes de notre filière se retrouvent pour réfléchir ensemble aux défis communs et élaborer des solutions possibles. »



Doc. Maison de la Construction Métallique

Valérie PRUDOR
Enveloppe Métallique
du Bâtiment

Union des Métalliers



L'Union des métalliers est la composante métier "métallerie" de la Fédération Française du Bâtiment. Elle regroupe 3.400 entreprises représentant 44.000 salariés et 75 % des 8,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires global de la métallerie en France. Les activités des adhérents se répartissent entre la métallerie traditionnelle (29 %), la menuiserie aluminium (21 %), la construction métallique (17 %), la menuiserie acier (8,5 %) et la menuiserie feu (2 %), la serrurerie de ville (6 %), la ferronnerie, les automatismes, l'agencement décoration, etc. L'Union des métalliers dispose d'une représentation dans 78 départements et dans toutes les régions de l'Hexagone.

Christophe Bonhomme, Président de l'Union des Métalliers et Hervé Lamy, Délégué Général : « Réunir les acteurs, tous les acteurs de la filière construction acier, définir des positions communes, parler d'une seule voix et surtout représenter la diversité des entreprises du secteur, tels sont selon moi les principaux objectifs de la Maison de la Construction Métallique. Parce que notre filière doit faire face à des enjeux majeurs – et en premier lieu environnementaux – il est impératif que toute la chaîne de production soit représentée et qu'elle aborde unie les défis à venir. »



Hervé LAMY
Union des Métalliers



Doc. Maison de la Construction Métallique

Christophe BONHOMME
Union des Métalliers

SCMF



Le Syndicat se mobilise pour promouvoir la filière de la construction métallique auprès des différents publics (ministères, grandes administrations, organisations territoriales, prescripteurs, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage publics ou privés, grand public...). Il œuvre pour donner une visibilité aux constructeurs métalliques afin qu'ils deviennent des acteurs incontournables pour construire et réaliser des bâtiments de tous types et des ouvrages d'art.

Son rôle de membre fondateur pour accompagner la naissance de la « Maison de la Construction Métallique » est une évidence à bien des égards : travailler, aux côtés des autres acteurs de la filière pour répondre aux enjeux environnementaux de demain, développer des formations pour mieux recruter et toujours apporter plus de technicité à ses salariés, valoriser les atouts de la construction métallique pour favoriser le ré-emploi, s'inscrire dans la loi ZAS...



Doc. Maison de la Construction Métallique

Roger BRIAND
SCMF

Roger Briand, Président : « Une des raisons pour le SCMF, syndicat représentatif de la construction métallique au niveau national, d'adhérer à la MCM. Beaucoup de nos ressortissants constructeurs métalliques réalisent aussi des ouvrages de métallerie, des façades verre métal, des enveloppes de bâtiments (couverture et bardage de toute nature). La Maison de la Construction Métallique en regroupant tous ces métiers permettra des échanges fructueux et apportera une meilleure synergie de tous les acteurs. A l'aune des bouleversements climatiques, nous devons être unis pour optimiser la transition énergétique dans laquelle nous sommes individuellement engagés. »



Doc. Maison de la Construction Métallique

Christine LENOUY
SCMF

Christine Lenouy, Déléguée Générale :
« Réunir tous les acteurs de la construction métallique est un projet ambitieux et très prometteur pour les différentes organisations professionnelles fondatrices de cette Maison de la Construction Métallique. Un projet auquel souscrit pleinement le syndicat de la construction métallique. En créant cette association, l'apport de chacun viendra argumenter, conforter et communiquer haut et fort les résultats, les analyses, les recherches, les actions de toute une filière pour répondre aux grands enjeux de demain. Que ce soit sur le développement durable, la compétitivité économique, la formation, les événements de la filière ; c'est avec enthousiasme que j'animerai le groupe de travail « communication et valorisation de la filière de la construction métallique ». Toutes les compétences sont réunies pour faire rayonner et valoriser la filière française de la construction métallique au sein de cette ambitieuse association. »

Emmanuel de Laage, Vice-Président : « L'environnement de la Construction connaît actuellement une forte évolution avec la RE 2020 et ses exigences de construction Bas Carbone, la mise en place de la REP PMCB avec ses ambitions sur le REEMPLI, une forte inflation et une activité en retournement. Dans ce contexte, le groupe auquel j'appartiens, en cohérence avec sa propre démarche RSE et d'autres entreprises du SCMF, se sont impliqués comme actionnaire fondateur de VALOBAT ou comme adhérent à l'un des éco organismes PMCB, pour défendre au nom de toute la profession, les vertus environnementales de

l'acier (taux de recyclage d'ores et déjà très élevé, et bonne ré-employabilité à développer) rejoignant ainsi la démarche initiée au travers de la Maison de la Construction Métallique. Le REEMPLI sera l'un de nos enjeux majeurs et notre collaboration avec VALOBAT futur membre actif de la MCM nous permettra de soutenir le plus efficacement possible la profession. »



Doc. Maison de la Construction Métallique

Emmanuel DE-LAAGE
SCMF

ESA



Les Charpentiers de demain regroupe 18 constructeurs métalliques réalisant plus de 200 millions d'euros de chiffre d'affaires et employant 800 salariés.

Il s'agit du premier réseau national de constructeurs métalliques indépendants, qui réalisent des bâtiments pour les secteurs de l'industrie, de la logistique, de l'agriculture ou encore de l'artisanat et du commerce. Ses 18 PME, réparties sur toute la France, offrent la force d'un groupement national, avec la souplesse de PME ancrées dans leurs territoires.

Stéphane Chartier, Président de ESA et Andrea Ravarino, Directeur : « La Maison est un lieu de rencontres et d'échanges pour tous les acteurs de la filière, qui doivent s'y sentir chez eux. Comme toutes les maisons, elle rassemble la famille de la construction métallique et elle est grand ouverte sur l'extérieur pour mettre en valeur les savoir-faire et les atouts de la filière.

Lieu d'échanges et de travail en commun sur tous les sujets d'actualité, la Maison a aussi vocation à porter la voix de ceux qui l'habitent. »



Stéphane CHARTIER
ESA



Andrea RAVARNO
ESA

DOC. MAISON DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Maison de la Construction Métallique



Doc. Maison de la Construction Métallique

Philippe HOSTALERY
CTICM / Maison de la
Construction Métallique

Philippe Hostalery, Président : « Le 24 août 2022 le Syndicat Français de la Construction Métallique, l'Union des Métalliers, l'Enveloppe Métallique du Bâtiment, l'ESA et le CTICM se réunissaient pour entériner la création d'une entité commune rassemblant tous les acteurs de la filière métal. Le 6 avril dernier, les membres-fondateurs ont présenté le projet de la maison de la construction métallique. « Une maison pour réunir la famille des acteurs de la construction en métal

afin de défendre et de promouvoir les intérêts de la filière ». Tout était dit : une maison qui rassemble et protège, une famille qui est le dernier rempart dans l'adversité, le métal notre ADN commun. Nous avons bien senti lors de cette réunion combien était forte l'attente de nos professions vis-à-vis des thématiques que nous avons proposées ce jour-là : le développement durable, les nouvelles normes réglementation, la compétitivité de la filière et les nouveaux marchés, la formation et, enfin, la communication et la valorisation de la filière sont bien les enjeux partagés. Le 23 juin dernier, le projet est devenu une réalité : l'association Maison de la Construction Métallique a été créée, les membres-fondateurs m'ont fait l'honneur de me porter à sa présidence et je veux ici les remercier de leur confiance. La première action a été lancée en soutien de Construir'Acier pour Archi-Folies, projet qui consiste, rappelons-le, à aider les écoles d'architecture

à concevoir et à réaliser les pavillons des fédérations sportives sur le parc de La Villette pour les JO Paris 2024. En fait, le plus simple a été fait : il va falloir maintenant réaliser nos ambitions. Et ne nous y trompons pas, nous ne réussirons pas sans vous. Cette journée du 22 septembre est un top départ. Un top départ pour vous : nous rejoindre et adhérer à l'association. Un top départ pour vous engager et participer aux comités qui géreront chacune des 5 grandes thématiques de l'association. Un top départ pour nous, pour vous accueillir et mettre en place les moyens d'être efficace. »

Nicolas Pouvreau, Délégué Général : « Je suis convaincu, en tant que délégué général, que la création de la Maison de la Construction Métallique va apporter des avantages considérables à tous les acteurs de la filière acier de construction. Ses membres vont pouvoir, d'une voix unique et d'une force commune, relever ensemble les défis auxquels ils sont confrontés : développer la formation et améliorer notre environnement de travail pour accroître notre attractivité, recourir davantage aux technologies numériques et développement d'outils virtuels, favoriser le réemploi de l'acier, s'imposer sur de nouveaux marchés, promouvoir plus efficacement notre filière... En somme, il s'agira pour nous d'être attentifs à l'humain pour pérenniser le bien-être de nos collaborateurs et le bien faire dans nos entreprises, sans délaissier les apports du progrès et de l'innovation. Bien sûr, nous devons également relever les défis de la durabilité en favorisant l'économie circulaire et la transition écologique. Sans oublier de nous engager dans le lobbying de façon transparente et solidaire. Que de perspectives exaltantes ! »

Pour toute information complémentaire :

La Maison de la Construction Métallique

Nicolas Pouvreau – Délégué Général MCM - Espace Technologique – L'Orme des Merisiers –
Immeuble Apollo - 91193 Saint-Aubin – 01 60 13 80 53 – 06 74 01 94 85
npouvreau@maisondelaconstructionmetallique.com



CONTACT PRESSE : SCHILLING COMMUNICATION / 11, boulevard du Commandant Charcot / 17440 Aytré
Tél. 05 46 50 15 15 / Fax 05 46 50 15 19 / agence.schilling@n-schilling.com / www.n-schilling.com
@AgenceSchilling / www.facebook.com/agenceschilling/ / www.linkedin.com/in/agenceschilling

Visuels téléchargeables
sur www.n-schilling.com
ou sur demande